



Municipalité du Canton de
Saint-Godefroi

LISTE DES ÉLUS AYANT PARTICIPÉ À LA FORMATION ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

Genade Grenier, maire
Johanne Horth, conseillère
Georges Chapados, conseiller
Denis Larocque, conseiller
Marie-Josée Isabelle, conseillère
Sylvain Badran, conseiller
Nancy Huard, conseillère

2026-06-26

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Genade Grenier

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **5 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Sarah Cain**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :

0,40

Nombre d'heures :

3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Johanne Horth

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **18 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Stéphane Reynolds**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0,40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Georges Chapados

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **18 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Stéphane Reynolds**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0,40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Denis Larocque

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **5 janvier 2026**

Responsable de la formation : **Me Sarah Cain**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0.40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Marie-Josée Isabelle

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **5 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Sarah Cain**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0,40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Sylvain Badran

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - nouveaux élu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **19 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Guillaume Arcand**

Objectifs de formation :

- Comprendre les règles d'éthique et de déontologie
- Adopter une conduite respectueuse et intègre
- Prévenir les conflits d'intérêts
- Distinguer les rôles des élu(e)s et des employé(e)s
- Connaître le rôle de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :

0,40

Nombre d'heures :

3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.

ATTESTATION

de réussite



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Nous attestons que

Huard Nancy

a réussi la formation

Éthique et déontologie en matière municipale (obligatoire) - réélu(e)s

Organisée par la Fédération québécoise des municipalités

Date : **18 décembre 2025**

Responsable de la formation : **Me Stéphane Reynolds**

Objectifs de formation :

- Revoir les rôles des élu(e)s et prévenir l'ingérence dans l'administration
- Rappeler les règles déontologiques et les obligations du Code d'éthique
- Renforcer les compétences pour gérer les conflits d'intérêts et adopter une conduite respectueuse
- Comprendre les mécanismes d'enquête et de sanction de la Commission municipale du Québec



Nombre UEC :
0,40

Nombre d'heures :
3h30

Président de la FQM

La FQM est membre de la (SOFEDUC), qui définit l'Unité d'éducation continu (UEC) comme suit :
une unité d'éducation représente 10 heures de participation à une activité structurée de formation,
organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation.